

Position du Comité institutionnel de l'évaluation de l'enseignement (CIEE)

Contexte

L'Assemblée universitaire en date du 6 novembre 2017 a confié au Comité du statut du corps professoral et au CIEE le mandat suivant : examiner les répercussions possibles du remplacement du terme « évaluation » par « appréciation » sur les politiques et processus institutionnels qui réfèrent au terme « évaluation ».

État des lieux

Avant de prendre position, le CIEE a examiné les aspects suivants :

- La terminologie usuelle
- La position du statut du corps professoral
- La terminologie actuelle à l'Université de Montréal
- Les termes utilisés par les autres universités

Terminologie usuelle

Pour le Larousse, l'évaluation est « l'action d'évaluer, de déterminer la valeur de quelque chose » alors que l'appréciation est « l'action d'apprécier quelque chose, estimation, évaluation ». Pour l'évaluation on parle aussi de la « quantité, valeur ainsi établie » et en ce qui touche l'appréciation du « jugement, remarque qui résulte d'un examen critique ».

Pour l'Académie française (1986), la nuance entre les deux termes est moins perceptible, l'appréciation étant « l'action d'évaluer, d'estimer l'importance, la valeur de quelque chose; résultat de cette action » et par extension « jugement de valeur en matière morale, politique, artistique, etc. » alors qu'on réfère à « appréciation, estimation » également pour définir l'évaluation.

L'utilisation plus étendue du terme « évaluation » lui donne d'autres définitions reconnues dans le Dictionnaire actuel de l'éducation (Legendre, 2005) ou dans la littérature scientifique (Laurier et al., 2005) par exemple : démarche permettant de porter un jugement... cueillette et traitement d'informations qualitatives et/ou quantitatives... et d'autres qui désignent toutes l'évaluation en tant que processus plutôt qu'action (questionnaire d'évaluation) ou résultat de cette action (rapport d'évaluation).

Position du Comité du statut du corps professoral

Le Comité du statut du corps professoral plaide pour un remplacement du terme « évaluation de l'enseignement » par « appréciation de l'enseignement » pour désigner les avis obtenus de la part des étudiants au sujet des prestations d'enseignement dans un cours donné.

Les deux arguments du Comité du statut du corps professoral sont :

- Le terme « évaluation » aurait une plus grande crédibilité, serait davantage associé à une forme de scientificité ou d'expertise que le terme « appréciation »;
- Le terme « évaluation de l'enseignement » par les étudiants porte à confusion avec le terme « évaluation de l'enseignement » en tant que partie du processus d'évaluation statutaire des professeurs.

Terminologie à l'Université de Montréal

À l'Université de Montréal, on utilise le terme « évaluation » pour désigner à la fois l'acte de l'étudiant face à une prestation, le résultat des actes des étudiants (rapport d'évaluation), l'acte d'un comité de promotion/renouvellement/probation face à un dossier, ainsi évidemment que les processus (politique et guide d'évaluation).

Le débat sur la terminologie s'est traditionnellement porté sur « l'évaluation de l'enseignement » ou « l'évaluation des cours » ou « l'évaluation de l'enseignant » pour se conclure sur « l'évaluation des prestations d'enseignement – cours ». Extraits du rapport du *Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement (2001)*¹ :

Le Groupe de suivi est conscient de l'ambiguïté qui teinte la perception qu'ont les divers acteurs de toute université quant à l'expression évaluation de l'enseignement et c'est pourquoi il consacre à cette question un développement important à compter de la page 4 de son Rapport. Il a choisi, dans ses recommandations, de parler de l'évaluation des prestations d'enseignement-cours, cette locution couvrant toutes les formes d'enseignement que prend une activité inscrite à l'horaire d'un trimestre, cours, séminaire, laboratoire, activité clinique et autres, afin de la distinguer de l'évaluation de l'enseignement qui désigne la totalité de la tâche d'enseignement d'un professeur telle qu'évaluée pour le renouvellement de contrat ou la promotion, ou encore la probation dans le cas des chargés de cours, et désignée sous évaluation statutaire. (Sommaire, page 1)

¹ Rapport du groupe de suivi de 2001 :

<http://www.beepe.umontreal.ca/documents/SommaireEtRapportGEE2001.pdf>

Antérieurement², il a été question d'évaluation continue de l'enseignement, laquelle ne se résumait pas à la collecte des avis des étudiants au sujet des prestations d'enseignement, mais à un processus plus général pouvant comprendre des avis provenant du professeur lui-même, de collègues, etc., le tout étant objet d'un suivi par la direction de l'unité.

Aujourd'hui, les usages varient selon le type et l'âge du document, de la forme de communication, du récepteur et du degré de brièveté nécessaire :

<u>Documents ou sources</u>	<u>Usages</u>
Politique (1974)	« Évaluation continue de l'enseignement ».
Conventions collectives	On y réfère à l'évaluation de l'enseignement selon la politique de 1974, et à l'évaluation statutaire de l'enseignement.
CIEE	Comité institutionnel de l'évaluation de l'enseignement.
Omnivox	Les appels et rappels aux étudiants à « évaluer le cours XYZ » ou à « évaluer la prestation de X dans le cadre du cours Y ».
Questionnaires, rapports individuels d'évaluation des prestations d'enseignement	Les titres et consignes utilisent « évaluation des prestations d'enseignement – cours » ou à l'occasion une variante plus précise comme « évaluation des prestations d'enseignement – laboratoires ».
Site web, outils de communication, procéduriers du CPU	« Évaluation de l'enseignement », « Évaluation de l'enseignement en ligne ».

² Politique de 1974 :

http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/user_upload/secretariat/doc_officiels/reglements/enseignement/pens50_9-politique-evaluation-enseignement.pdf

Termes utilisés par les autres universités

La majorité des universités québécoises utilisent le terme « évaluation » de la même manière qu'à l'Université de Montréal, pour l'acte, les résultats de ces actes et le processus :

- UQAM
- Université de Sherbrooke
- Université du Québec à Chicoutimi
- Université du Québec en Outaouais
- Université McGill

Certaines universités québécoises introduisent le terme « appréciation » en remplacement du terme « évaluation » pour l'une ou presque toutes ses utilisations. Le caractère récent de ce changement peut expliquer que le verbe « évaluer » et le terme « évaluation » demeurent toutefois utilisés concurremment dans de nombreux contextes et documents :

- Université du Québec à Trois-Rivières
- Université Laval
- Université du Québec à Rimouski

Hors-Québec, Gravestock et Gregor-Greenleaf observent dans leur rapport au Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (2008) que le terme « students course evaluation » est le plus utilisé dans les universités au Canada, alors que nous observons que l'expression « student rating of instruction » est plus courante dans la littérature. Pages 11 et 59 du rapport :

2.B The Vocabulary of Student Course Evaluations

There are almost as many terms used to describe student course evaluations as there are articles about them; among the most common are "student evaluations," "course evaluations," "student ratings of instruction," and "student evaluations of teaching (SETs)." Each of these phrases has slightly different connotations, depending on whether they emphasize students, courses, ratings, or evaluation. Wright (2008) has suggested that the most appropriate term for end-of-course summative evaluations used primarily for personnel decisions (and not for teaching development) is "student ratings of instruction" because this most accurately reflects how the instrument is used. For further discussion of this terminology, please see Section 6.B.i: Defining Teaching Vocabulary and Expectations. Throughout this paper, we have used several of these terms interchangeably but have selected "student course evaluations" as our primary term because this is the phrase used most frequently at Canadian institutions.

(...)

6.B.i Defining teaching vocabulary and expectations

Theall and Franklin (2000) highlight the need to develop a “reliable and extensive common vocabulary to describe important postsecondary phenomena” (p. 104), including vocabulary for the evaluation of teaching, as well as the changing nature of postsecondary teaching (e.g. new instructional practices). They assert that this is “essential to any valid generalizing of ratings findings” (p. 104). Without a universal understanding of the essential terms used to discuss teaching and student learning our inability to reach a consensus about what constitutes effective teaching will persist. As Wright (2008) suggests, the vocabulary used to discuss course evaluations must accurately express the ways in which the instruments are used. Although this paper reflects current practice, Wright suggests that current practice should change to ensure that students, faculty and institutions understand their respective roles in the process of evaluating teaching: students rate instruction, while administrators, institutions and faculty participate in evaluation of teaching, based in part on the results of student ratings. In particular, if evaluations strictly ask students to rate instruction as opposed to course content the name selected for the instrument should reflect this focus and should recognize that the title by which the instrument is referred can influence how it is used. Current practice on this issue is not consistent and future research may usefully be directed at identifying a common and meaningful terminology for use across post-secondary sectors in Canada.

Il n'est pas aisé de dire si l'expression anglaise « student rating » est plus proche du terme « évaluation » ou « appréciation » en français, ces deux derniers termes étant largement synonymes. Quelques exemples d'expressions utilisées: « Course Evaluation Framework » et « Report cards » (University of Toronto), « Student assessment of teaching » et « Evaluation forms » (Queen's University), « Student Evaluation of Teaching and Courses » et « Evaluation reports » (Simon Fraser University).

Position du Comité sur l'évaluation/appréciation des prestations d'enseignement – cours

Le CIEE est d'avis que le remplacement du terme « évaluation » par le terme « appréciation » est possible, quoique très peu utile et inopportun à plusieurs égards.

Les références consultées et les usages constatés montrent qu'il n'y a pas une différence très importante entre « évaluation » et « appréciation » au chapitre du sens des termes.

L'évaluation de l'enseignement permet aux enseignants d'obtenir de la rétroaction utile dans une perspective d'amélioration continue des enseignements. En fonction de l'information recherchée, c'est-à-dire la qualité perçue de la prestation d'enseignement - cours relativement à plusieurs dimensions observables, le CIEE considère que les étudiants disposent de l'expertise

et de l'objectivité nécessaires. Un changement de terminologie, au moment où des efforts sont consentis pour augmenter la participation des étudiants au processus d'évaluation de l'enseignement, pourrait transmettre l'impression, aux yeux des étudiants, d'une dévalorisation du processus d'évaluation de l'enseignement.

Lorsque les étudiants parlent entre eux de l'évaluation des prestations d'enseignement - cours, ils utilisent évidemment le terme « évaluation ». Le CIEE est d'avis qu'un changement de terme qui se répercuterait dans les documents officiels et les communications au sein de l'université serait une source de confusion pour les étudiants. Ces derniers sont sollicités pour d'autres formes d'évaluation : la rétroaction volontaire sur l'enseignement en milieu de trimestre, la consultation des étudiants dans le cadre de l'évaluation périodique des programmes, etc. Face au défi d'informer et de mobiliser les étudiants relativement à leur participation à l'évaluation des prestations d'enseignement en fin de trimestre, une source supplémentaire de confusion n'est pas opportune voire contre-productive

Le CIEE supervise actuellement de nombreux changements de pratiques et de procédures, l'administration en ligne des questionnaires est l'un d'eux. Des efforts importants sont déployés pour maintenir et augmenter les taux de participation des étudiants à l'évaluation des prestations d'enseignement en fin de trimestre. Créer une confusion terminologique créerait immanquablement une difficulté supplémentaire en ce qui a trait à la participation des étudiants. La valeur et la crédibilité des résultats de l'évaluation reposant en bonne partie sur ces taux de participation, nous estimons inopportun de les mettre en danger en ce moment.